

# **CONFIGURE™**

## **RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES PLANTES**

### **SOLUTION**

Pour une augmentation de la ramification latérale et la promotion de la floraison de certaines plantes ornementales. Pour utilisation sur les plantes ornementales en pots dans les serres.

### **COMMERCIAL**

**GARANTIE :**        6-benzylaminopurine.....21 g/L

**N° D'HOMOLOGATION : 30595 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI**

**FINE AGROCHEMICALS LIMITED  
Hill End House, Whittington  
Worcester WR6 2RQ  
United Kingdom**

**Distribué par :  
N.M. Bartlett Inc.  
4509 Bartlett Road  
Beamsville, Ontario  
L0R 1B1  
905-563-8261**

**Contenu net : 10 litres**

## **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Porter un pantalon, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection étanches ou un protecteur facial pendant le mélange, le chargement, l'épandage et le nettoyage du produit et les réparations.

Les utilisateurs du produit doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Ne pas retourner sur les lieux traités ni permettre aux travailleurs d'y retourner durant les 12 heures suivant le traitement.

Éloigner les personnes non protégées sur les zones traitées pendant la durée de la période de traitement.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les

lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administer un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte des contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Ne pas appliquer le produit directement sur les habitats aquatiques (tels les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs ou les terres humides) et les habitats estuariens/marins. Ne pas contaminer ces habitats aquatiques au moment du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Toxique pour certains insectes utiles. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation pour réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site de traitement tels que les haies et les régions boisées. Ne pas contaminer les approvisionnements

d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

Le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ augmente de ramification latérale et favorise la floraison de certaines plantes ornementales. En outre, les applications de régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ peut réduire la hauteur globale de la plante qui produit les plantes plus compactes et plus commercialisables.

Réponse de la plante au régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ peut être fortement influencée par des variables culturelles et environnementales. Milieux de culture, la gestion de l'eau/engrais, de la température, la lumière, la composition à effet de serre, et d'autres pratiques culturelles peuvent influencer sur la réponse des plantes. Taille de la plante, la taille du contenant, et le cultivar ou variété peut également influencer la réponse au traitement. Bien que les cultivars de multiples ont été testés pour la sensibilité au régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ et ont montré des niveaux élevés de tolérance, il est impossible d'assurer une réponse acceptable dans tous les cultivars. **Les nouveaux utilisateurs du régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ doit d'abord mener des essais sur un nombre limité de plantes afin de déterminer la réponse des cultures.**

## **MODE D'EMPLOI**

Ne pas appliquer ce produit avec n'importe quel type de système d'irrigation.

POUR EMPLOI DANS: LES SERRES COMMERCIALES, LES SERRES (OÙ LES PLANTES SONT CULTIVÉES DANS DES CONTENANTS).

## **RENSEIGNEMENTS SUR L'APPLICATION**

Appliquer le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ en pulvérisation foliaire en utilisant un équipement standard pour la pulvérisation foliaire. Assurez-vous que des volumes suffisants sont utilisés pour le feuillage mouillé. L'uniformité de pulvérisation est tout aussi importante. Appliquer uniformément 2 litres de solution de pulvérisation fini à 10 m<sup>2</sup> de surface.

## **MODE D'EMPLOI**

**Holiday Cactus (*Schlumbergera* spp., *Rhipsalidopsis*, spp.):**

**Le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™** peut être appliqué en pulvérisation foliaire à: 1) promouvoir végétative de branchement, ou 2) augmenter le nombre de bourgeons floraux dans des conditions de reproduction. Les résultats varient avec le cultivar, par conséquent d'effectuer le premier sur un petit groupe en premier.

**Pour augmenter la ramification dans les conditions végétatives:** Appliquer le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ à 100 ppm sous forme de pulvérisation foliaire uniforme après la plantation lorsque la croissance végétative commence.

**Pour augmenter le nombre de bourgeons floraux dans des conditions de reproduction:** Appliquer le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ de 100 à 200 ppm en pulvérisation foliaire uniforme après le début des journées plus courtes après le nivellement, ou lorsque les boutons floraux sont visibles. Le taux requis variera selon les cultivars. Les utilisateurs sont recommandés que lorsque vous utilisez le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ pour la première fois sur un cultivar donné, pour traiter un petit nombre de plantes avec le taux d'utilisation plus faible recommandée (100 ppm), d'évaluer les résultats, et d'ajuster les taux en conséquence, jusqu'à un maximum de 200ppm, pour les usines restantes. Ci-dessous sont des lignes directrices spécifiques à base de plantes de saison cultivés ou naturels allumées.

*Pour l'initiation florale dans des conditions de jours courts (c.-à-éclairage / des vêtements noirs):* Attendre 5 à 10 jours après le début des jours courts à niveau en enlevant les phylloclades immatures. Faire une seule application du régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ immédiatement après ou un jour après le nivellement.

*Pour l'initiation florale dans des conditions environnementales naturelles:* Faire une seule application du régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ après les premiers boutons floraux sont visibles (c.-à-PinPoint stade du bouton). Premier bourgeon visible varie selon le cultivar. Évitez les premières applications qui se traduiront par la promotion de phylloclade et la floraison retardée.

**Plantain Lily (*Hosta* spp.):**

L'utilisation le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ sur les Hosta peut favoriser la croissance latérale de plantes finis en induisant l'excroissance de bourgeons axillaires et rhizomique. Le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE® peut également être utilisé pour augmenter les compensations lors de la propagation.

***Pour la promotion de la croissance latérale sur les plantes finis:*** Appliquer le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ à des taux allant de 1000 - 3000 ppm dans un volume de pulvérisation uniforme. Le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ est plus efficace lorsque les plantes sont entièrement mis en place avant l'application (soit au moins 3 à 4 semaines après l'empotage), lorsqu'il existe des preuves du développement des racines en

surface, mais avant l'initiation florale. Appliquer 1-2 fois. Cependant le taux d'application maximale ne doit pas être dépassé.

***Pour la production a augmenté de compensations (de propagation):*** Appliquer le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ à des taux variant de 1000 à 3000 ppm dans un volume de pulvérisation uniforme aux plantes mères pleinement établi, en croissance active. Répétez l'application à 30 jours d'intervalle au cours de la saison de croissance. Les compensations peuvent être récoltées à tout moment.

Les effets du traitement peuvent varier selon le cultivar *Hosta*, et peuvent réagir différemment à un taux donné du régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™. De multiples applications à intervalles de 30 jours en utilisant des taux plus faibles peuvent être plus efficaces qu'une seule application à des taux plus élevés. Mener des essais sur un petit nombre de plantes dans des conditions réelles d'utilisation pour établir les taux d'utilisation correcte et les horaires.

**Purple Coneflower (*Echinacea purpurea*):**

Les applications foliaires du régulateur de croissance des plantes CONFIGURE® ont été montrées pour augmenter le nombre de succursales lorsqu'il est appliqué à des taux de 300 à 900 ppm pendant la croissance active.

Appliquer le régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ comme une seule pulvérisation foliaire après l'établissement des plantes et de la reprise de la croissance (soit environ 2 semaines après l'empotage). Appliquer dans un volume de pulvérisation uniforme de 2 litres de solution de pulvérisation fini à 10 m<sup>2</sup> de surface. Moment de l'application et le taux peut varier selon le cultivar. Les nouveaux utilisateurs du régulateur de croissance des plantes CONFIGURE™ devrait déterminer le taux et le calendrier appropriés d'application en effectuant des essais sur un petit nombre de plantes sur les cultivars spécifiques et dans des conditions normales de croissance de l'environnement.

CONFIGURE™ est une marque de commerce de Fine Agrochemicals Ltd.  
©2006 FINE AGROCHEMICALS LIMITED

[www.fine-america.com](http://www.fine-america.com)

**[www.fine-agrochemicals.com](http://www.fine-agrochemicals.com)**